

les inondations et le milieu marin

L'eau

Le préfet de la région Centre-Val de Loire est le préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne - Illustrations : Smiley-Angural - MTE - Conception-réalisation : agence de l'eau Loire-Bretagne / jan. 2021 - Impression Groupe Jouve - Impression vert sur papier PEFC® sous licence 10-31-1316



Gestion de l'eau et des risques d'inondation



Donnez votre avis en ligne sur
sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr



Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et plans d'eau, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations.

C'est une ambition collective majeure pour les années à venir

Qui peut répondre ?

- Tous les habitants du bassin.
- Toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs.

Comment ?

- Répondez en ligne sur sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr
- Envoyez vos contributions écrites à sdage@eau-loire-bretagne.fr

Sur quoi donner votre avis ?

Les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne :

- le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures
- le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Ces documents s'appliqueront pour les années 2022 à 2027.